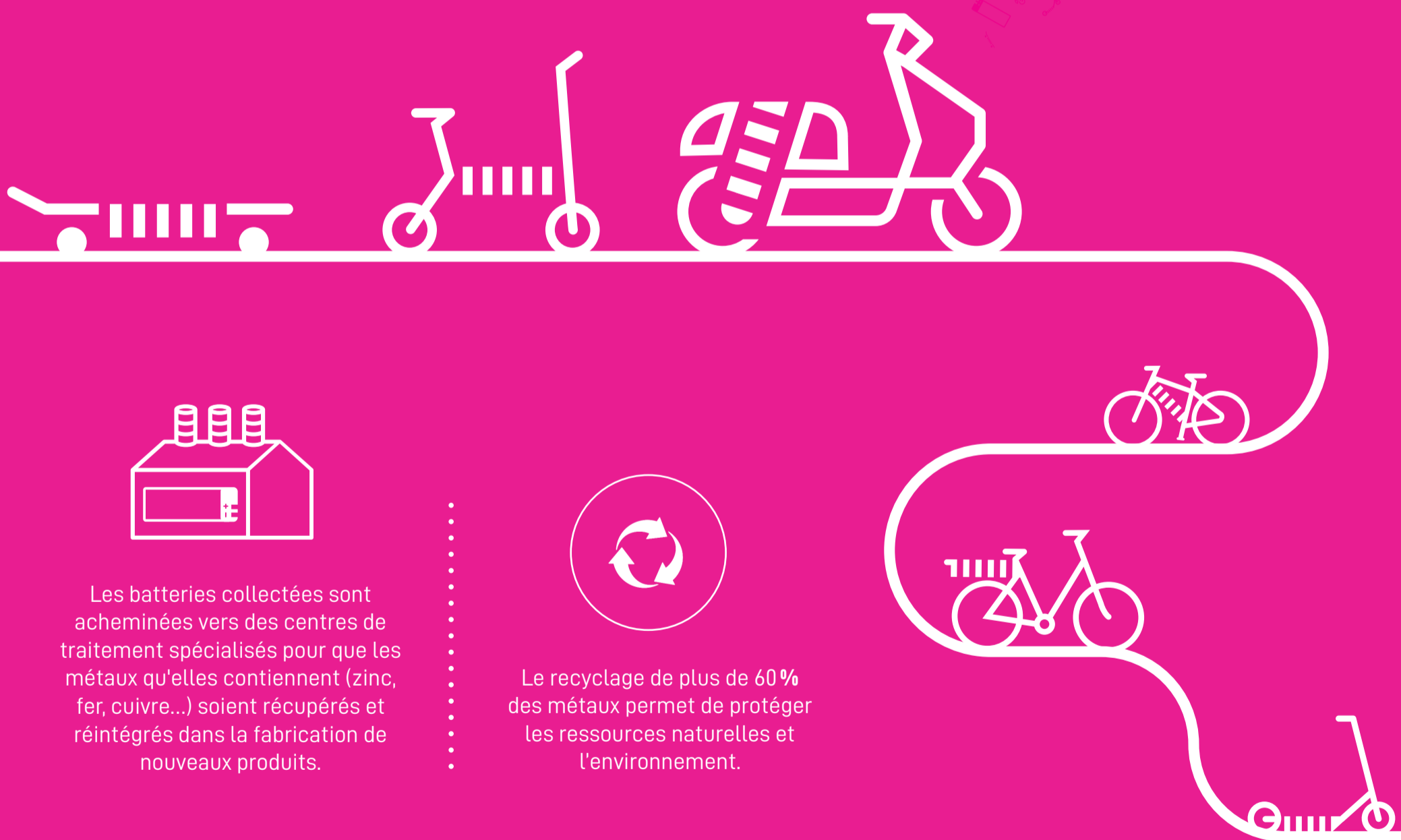


DÉPOSEZ ICI votre batterie @ mobilité

* batteries issues des engins de la petite mobilité électrique (VAE, trottinettes, scooters, skateboards, draisienues, gyropodes, etc.).



Les batteries collectées sont acheminées vers des centres de traitement spécialisés pour que les métaux qu'elles contiennent (zinc, fer, cuivre...) soient récupérés et réintégrés dans la fabrication de nouveaux produits.

Le recyclage de plus de 60% des métaux permet de protéger les ressources naturelles et l'environnement.

E-mobilité est la solution de recyclage des batteries d'engins de la petite mobilité électrique de Screlec, éco-organisme à but non lucratif agréé par l'Etat.

En savoir plus sur www.screlec.fr

screlec
ensemble vers une économie circulaire